



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N^o : 2003-MC-3921

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 593405

DOSSIER N^o : 19089

Objet : Magistral Biotech Inc.
Demande de visa

Vu la demande présentée le 27 novembre 2003;

Vu les articles 11, 13 et 14 de la Loi sur les valeurs mobilières du Québec (la « Loi »);

Vu le règlement « Instruction générale Q-28, Exigences générales relatives aux prospectus »;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, la chef du Service du financement des sociétés octroie le :

visa pour le prospectus du 19 décembre 2003 de Magistral Biotech Inc. concernant le placement de 5 750 unités au prix de 1000 \$ l'unité, chacune étant composée d'une tranche de 1000 \$ de débenture subordonnée non garantie, portant intérêt au taux annuel de 9 % pour les deux premières années de son émission et de 12 % pour la troisième année de son émission, venant à échéance trois ans après son émission, convertible, pour chaque tranche de 1000 \$ en 1 428 actions ordinaires (prix de conversion de 0,70 \$ l'action), 285 bons de souscription série 2004-1 permettant à son détenteur d'acquérir 285 actions ordinaires au prix de 1,00 \$ l'action à compter de la date de conversion de la tranche de 1 000 \$ de la débenture qu'il détient et ce, pour une période de douze mois suivant la dernière clôture du présent placement d'unités, et 285 bons de souscription série 2004-2 permettant à son détenteur d'acquérir 285 actions ordinaires au prix de 1,50 \$ l'action à compter de la date de conversion de la tranche de 1000 \$ de la débenture qu'il détient et ce, jusqu'à trente-six mois suivant l'émission des unités visées et à titre de rémunération additionnelle pour le placeur pour compte un nombre maximum de 450 000 bons de souscription, chacun des bons de souscription lui

permettant d'acquérir une action ordinaire pouvant être exercés durant une période de deux ans à des prix d'exercice variant entre 1,00 \$ et 1,50 \$ l'action selon le cours des actions ordinaires.

Fait à Montréal, le 23 décembre 2003.

La chef du Service du financement des
sociétés,

(s) Eve Poirier
Eve Poirier

PM/pg